

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)

REGION DE SEGOU
Cercle de Ségou
Commune rurale de Markala

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE MARKALA

2008 - 2012

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Janvier 2008

Présentation de la commune :

Historique

Il faut remonter au Royaume Bambara de Ségou pour connaître les origines du village traditionnel de Kirango, actuel chef lieu de la commune avec le village de Diamarabougou..

Quand il accéda au trône, l'ancien Fama (roi) N'Golo Diarra fit installer chacun de ses fils dans les contrées les plus prospères de l'époque. C'est ainsi que M'Pè Diarra (Kirango M'Pè) sera placé à Kirango ou sa tombe est toujours conservée.

Quand à Diamarabougou, il aurait été créé par un chasseur du nom de Diamourou Bouaré, qui dû faire escale pour se reposer avant de reprendre sa route.

Au cours de la période suivante, eurent lieu des études préliminaires d'aménagement du delta du fleuve Niger. Ces études envisageaient la construction d'un ouvrage de dérivation à la hauteur du village de Sansanding.

Les études plus détaillées de 1932 prouvèrent que ce site était inapproprié et en 1934, les travaux du barrage commencèrent à Markala.

L'administration coloniale dû créer une cité administrative, des infrastructures socio-sanitaires, éducatives et culturelles et une cité ouvrière.

Les travaux du barrage ont duré 13 ans, entraînant la transformation des vieux villages Bambaras de Kirango et Diamarabougou en une agglomération moderne, avec un quartier résidentiel érigé entre eux. Le contraste était total entre la cité habitée par les Blancs et les villages où s'entassait les populations autochtones et déportées pour les travaux du barrage (2^{ème} portion).

Markala évoluera de cette manière jusqu'à l'indépendance et au départ des colonisateurs.

La commune de Markala, en tant que collectivité locale autonome, a été créée par la loi N° 96-059 du 04 novembre 1996.

Situation géographique et administrative

Markala est située à 35 km de Ségou, Cercle dont il occupe le centre, la commune rurale de Markala est limitée :

Au nord par la commune de Sansanding et Dougabougou

Au sud par les communes de Togou et Pelengana

A l'est par, par la commune de Farakou Massa

A l'ouest par les communes de Baguindadougou (Markanibougou)

La commune de Markala est composée de 30 villages. Le siège de la commune est composé des deux villages traditionnels : Kirango et Diamarabougou, avec au centre, la présence d'une cité administrative.

Jusqu'à la dernière réforme administrative, Markala était le chef lieu de l'Arrondissement portant le même nom. La nouvelle commune créée est dirigée par un maire assisté de trois adjoints. Le conseil communal constitué des conseillers élus (23) des partis politiques est l'organe délibérant. Il est dirigé par un bureau communal comprenant un Maire, trois adjoints et est assisté par un secrétaire général de la commune.

Le Bureau communal est chargé de la mise en œuvre des délibérations du Conseil Communal. En dehors du Bureau communal, il existe quatre commissions de travail qui ont compétence pour traiter et faire des propositions au Conseil Communal sur toutes les questions relatives à certains domaines spécifiques : Commissions administrative et juridique, finance et comptabilité, voirie et urbanisme, développement (Art, sport, culture, éducation...)

Au sein de la commune, l'Etat est représenté par un sous-préfet (appui-conseil). Sa responsabilité s'exerce sur toutes les communes de l'ex arrondissement à savoir : communes de Markala, Dougabougou, Togou, Boussin. Il veille au respect des dispositions législatives et réglementaires régissant les collectivités décentralisées.

Sur le plan politique, la presque totalité des partis existants au Mali sont représentés dans la commune : ADEMA-PAJS, CNID, RPM, US RDA, MPR, COPP, URD, PARENA, RDT, PDP, BDIA, PIDS, RDS, RND, CDS, CD Ton, MIRIA...

Du point de vue climatique, la commune de Markala est située sur la latitude 13°5, ce qui en fait une zone semi-aride de type sahélien.

Les caractéristiques de la commune par secteurs sont les suivantes (les informations sur la situation de développement de la commune sont tirées de l'analyse des données statistiques contenues dans la Situation de Référence, voir en annexes)

Ressources humaines

Population, démographie

En **1996** (recensement administratif), La population totale de la commune s'élevait à 35 958 habts, dont 18382 hommes et 17576 femmes. Les 6-15 ans étaient au nombre de 7967 en 1996. La population active s'élevait à 31 966 habts (1996).

En **2005**, la population totale est de 44 632 habts (source : DRPS 2005), les 5-14 ans sont 12857 (2005)

Le taux d'accroissement est de + 1 % / an, le taux de mortalité (2000 à 2005) est de 0,9%, le taux de natalité (2000 à 2005) est de 17,6%. L'espérance de vie est de 60 ans.

La commune comprend une grande diversité d'ethnies. Les 3 principales religions pratiquées sont : l'islam (80%), le christianisme et la religion traditionnelle (en net recul). Néanmoins, la vie sociale est profondément marquée par la culture bambara se traduisant par la gérontocratie (respect du droit d'aînesse) et le respect de la hiérarchie. La cohabitation de plusieurs associations d'âges ou tons assure la cohésion de la société et permet d'aplanir les divergences d'opinion. La langue dominante est le bamanan.

Associations et organisations sociales

Il existe 60 associations déclarées (avec récépissé), oeuvrant auprès de divers publics (jeunes, handicapés, femmes, mixte, promotion de la femme) et dans divers secteurs (éducation, environnement, culture, forêt, santé, assainissement...)

Partenaires :

Markala est un ancien centre qui continue d'abriter de nombreuses activités liées à l'existence de l'ON. Aujourd'hui, on compte la présence de deux organismes de développement rural

(ON et ORS) et d'une multitude d'ONG : Enda Tiers Monde, AID, AMPDR, INAGEF, Word Education, APLF, CADIBA, APSRU, PACT, PGP, CCC, GTZ, OMAES, ADIM, Caire International, Mali Angers, Sigui Nyongo Djè, Caisse Jigisemeso...

La commune entretient également un jumelage avec la commune française de La Flèche. Les ressortissants markalais réunis en association interviennent aussi dans la commune (le CADEM, les ressortissants de Bandiagara, la commune de Sébékoro dans le cercle de Kita...)

Education

Dans la commune existent tous les ordres d'enseignement : préscolaire, fondamental, secondaire, médersas.

La population scolarisable s'élève à 7967 enfants en 2004 et à 12 857 en 2005

La population scolarisée s'élève à 8196 (1^{er} et 2^{ème} cycles)

Pour le 1^{er} cycle en 2004, les données sont les suivantes :

Nb élèves : 5224, dont 2448 filles, 2776 garçons

Le Ratio maître/élèves est d'1 maître/40 élèves

Ratio table-banc/élève est d'1/ 4 élèves

Santé

Les **infrastructures** existantes en matière de santé sont les suivantes :

Une maternité à Somonobougou-Niamalé, un CSCOM à Diamarabougou et un centre de santé d'arrondissement à Kirango (non fonctionnel), deux infirmeries au lycée et à l'AMC, un Centre de référence (hôpital et maternité).

Mais tous ces centres sont situés au chef lieu de la commune, excepté la maternité de Somonobougou-Niamalé d'où la création nécessaire de nouveaux CSCOM dans certains villages.

Les principaux **indicateurs** sur la santé sont :

TN : 4,14% (source : R. AMC santé)

TM maternelle : 22%

Taux de prévalence contraceptive : 0,09

Ratio médecin/pop° : 0,011%

Ratio infirmier/pop° : 0,60%

Ratio matrone/pop° : 0,60 %

Ratio Aide soignant/pop° : 0,028%

Ratio sage femme/pop° : 0,085%

Ratio vaccinateur/pop° : 0,05 %

Ratio centre de santé/pop° : 0,011%

Taux de fréquentation des centres de soin :
0,21%

Economie rurale

L'activité économique principale de la commune est l'agriculture. Cependant, la présence du fleuve Niger et des réseaux d'irrigation permettent le développement d'une intense activité de pêche. L'élevage constitue aussi l'occupation principale d'une frange non négligeable de la population.

Ressources naturelles

Le fleuve traverse la commune sur 25 km, longeant neuf villages riverains. Les principales activités tirées de la présence du fleuve sont : le maraîchage, la pêche, le sable, le gravier, l'élevage, les loisirs.

La flore est composée d'une savane dégradée faiblement arborée (épineux, lianes). La faune est surtout représentée par de petites espèces (lièvres, singes, écureuils, oiseaux...).

L'hydrographie de la commune est dominée par le fleuve Niger et les infrastructures d'irrigation de l'Office du Niger, dont le barrage de Markala, le canal adducteur, le canal du Sahel, le canal du Macina, le canal Coste-Ongoïba et le canal de Dioro.

Le relief est constitué de larges plaines alluvionnaires propices à l'irrigation hydro-agricole (plaines de Thien, plaine Amont adducteur, plaine de Sérïbabougou). Le sol est en général sablonneux vers le sud et argileux au nord.

Il convient aussi de souligner l'existence des mares de Dougouba, Nowèrè et Thien. Ces cours d'eau revêtent une importance primordiale pour les populations de la commune.

Caractéristiques agricoles

Superficie agricole potentielle : 18 000 ha. Superficie mise en valeur : 15 500 ha (Taux de mise en valeur : 86%). Il n'y a pas de jachère dans la commune.

Le mode d'accès à la terre (cultures sèches) se fait par l'intermédiaire des propriétaires terriens

La commune a besoin d'importer des produits agricoles pour couvrir tous les besoins de la population.

Irrigation (riz): ORS, O.M

Foresterie

La commune est faiblement boisée. Il existe 3 bosquets, couvrant une superficie de 2 ha.

Les espèces végétales représentées sont : Eucalyptus (1100 pieds), Vergers (35 ha-1400 pieds), Plantation d'alignement : (3/16 000 m / 3200 pieds), Haies vives (52 / 25000 m/50 000 pieds)

Agriculture

La pluviométrie moyenne des 4 dernières années est de 550,3 mml, pour une moyenne / jour sur l'année de 40 jours.

Les principales productions agricoles sont le mil (4177 T/an), le riz (1341 T/an) et le Niébé (900 T)

Les principales cultures de rente sont la pastèque et le manioc.

Maraîchage

La culture des tubercules et le maraîchage connaissent un grand essor dans les zones voisines des canaux d'irrigation ou dans les zones se situant dans les casiers aménagés. Les populations tirent des revenus complémentaires appréciables de ces produits.

Les 3 principales productions sont l'échalote (2314 T/an), le Gombo (289,3 T) et la tomate (631,2 T)

Arboriculture

Manguiers, papayers et citronniers sont les principales espèces cultivées.

Equipement agricole

Il existe 2.115 charrues, 1.327 charrettes, 189 Herses.

Le nombre d'animaux de trait : bovins : 6.240, asines : 4458

Infrastructures agricoles :

Superficie aménagée : On dénombre 2 casiers rizicoles, 15 périmètres maraîchers

Nbre d'UPA équipées : 825 soit 45%

Nbre d'UPA non équipées : 91 soit 5%

Nbre d'UPA sous équipées : 317 soit 50%

Elevage

Les principales espèces élevées sont : **Bovins** : 18 409, **Ovin-caprins** : 35.558, **Asines** : 1577

Le mode d'élevage est extensif.

Taux de couverture sanitaire : 75% (norme : Nbre Cabinet vétérinaire : 0
80%)

Nb Mandataire : 0

Nbre parc de vaccination : 3

Nbre établis. Pharmaceutique : 1

Taux de natalité : 2,5% pour les bovins et 5% pour les
ovins et caprins

Principales espèces de **volaille** : poulet : 15.400, pigeon : 3.520, pintade : 2.200

Production animale :

Viande : 181 040 T, Lait : 115.965 litres, Cuir et peau : 6.935 T

Défection animale : 2.850.245 T

Œufs : 295.680 T

Pâturages :

Aériens et terriens : toute l'année

Nb pistes de parcours : 30

Nb de points d'eau : 13 mares, Fleuve et
canaux d'irrigation

Durée de séjour des transhumants : 2 à 3 mois (norme : 6
mois)

Nbre transhumant / an : 142

Ratio association d'éleveur / village : 2 (norme : 30, 1
assoc°/vill)

Pêche

La pratique de la pêche est individuelle et collective. Elle se déroule sur trois périodes (crue, décrue, étiage)

Il existe plusieurs lieux de pêche sur la commune : mares, fleuve, étang, piscine, emprunts

Elle constitue une source de revenus importante pour une partie de la population, principalement pour les habitants de Diamarabougou, Kirango, Point « A », et autres villages riverains du fleuve et des grands canaux.

Dans la commune, 496 pêcheurs possèdent un permis, dont 400 amateurs et 96 professionnels. Parmi eux, on compte 446 résidents. Il existe 3 organisations de pêcheurs formelles et fonctionnelles

Production commerciale :

- Poissons frais : 25,200 T / an

- Nb de Grossistes : 3 femmes / - Détaillants : 100

- Ecoulement de la production : Markala-Ségou-Bamako

Aucun étang, cours d'eau, ni mare n'est aménagé pour la pêche. Il existe une piscine aménagée. Il n'y a ni équipements ni infrastructures aménagés.

Assainissement

La commune dispose de 5 caniveaux, 2 latrines publiques. Il n'existe pas de puisards, ni de fosses septiques. Il n'y a pas de dispositif de gestion des déchets

Hydraulique

Il y a des puits traditionnels dans chaque famille. Il existe 8 puits améliorés dans la commune. Les besoins de la commune en eau potable en fonction du nombre d'habitants s'élèvent à : 90 points (norme), tandis que les points d'eau potable existants sont au nombre de 26. Le **taux de couverture** actuel est donc de **28%**.

Infrastructures et équipements socio-économiques

Infrastructures administratives et commerciales

En raison de sa situation historique (berceau de l'ON), Markala possède de nombreuses infrastructures administratives. La période coloniale a permis l'édification de grands bâtiments pour abriter les bureaux de l'administration de l'ON et les logements des cadres, encore existants aujourd'hui.

- Administration : Bureau : 13, logement personnel administratif : 39
- Socioculturel : Mosquées : 38, Eglise : 3, Maisons de jeunes : 2, Stades : 1 et un terrain de sport
- Il existe 12 boucheries, 16 rôtisseries, 1 abattoir (aire), 2 marchés à bétail. Mais il s'agit d'espaces affectés à ces activités qui ne sont pas aménagés, ni construits en dur.
- Pour le transport, il n'existe pas d'auto gare, ni de quai, ni de bascule. Un poste de contrôle est situé à l'entrée de la ville.

Voirie

La commune est traversée par la RR23 (32 km dans la commune), par des pistes améliorées (7 km : deux tronçons de 3 et 4 km) et des pistes saisonnières (54 km)

Télécommunication

Il existe 2 radios fréquences à Markala : radio Bedjé et radio Jamakan

La commune dispose également d'une ligne téléphonique rurale, d'un centre téléphonique de la SOTELMA, de 3 RAC, d'un accès Internet (à la mairie). Les sociétés MALITEL et IKATEL sont représentées.

Secteurs secondaire et tertiaire

Energie/Industries/Mines

Il n'existe pas d'exploitation significative des énergies renouvelables (sauf quelques panneaux solaires) dans la commune.

L'approvisionnement en bois de chauffe est l'une des grandes contraintes. Les espaces boisés sont rares et assez éloignés des villages. L'accès au bois sec entraîne 3 à 4 jours de parcours en charrette.

Une grande entreprise est installée à Markala, l'AMC (étatique) qui produit meuble, pièces de rechange, huisserie (Nb Employés : 258). Elle ne fait pas d'exportation internationale. La Ristourne est effective.

Entreprise de production sucrière

Mines

L'exploitation des moellons : sable, gravier, latérite, banco demeure encore artisanale. La commune gère la taxe (1.000F / voyage), les patentes et taxes sont régulièrement honorées.

Artisanat

Le nombre d'artisans, répartis en 7 corps de métiers, est important dans la commune.

Les caractéristiques de ce secteurs sont :

- Absence de tisserands, nombre insuffisant de cordonniers et de charpentiers par rapport aux besoins locaux.
- Les artisans présents sont tous professionnels
- Il y a une association des artisans et une chambre des métiers
- Des formations sont en cours

Tourisme

Les infrastructures et équipements existants sont :

- Campement : 0

- Logements (Bon état) : Chambres climatisées : 4, Chambres ventilées : 4, Chambres simples : 7, Lits : 13/2 places - 2/1 place

- Restaurants : 5, Bars : 3

Hôtel : 1, avec : Chambres climatisées : 0, Chambres ventilées : 9, Chambres simples : 0, Lits : 0

- Restaurants : 1

- Boîte de nuit : 1

Sites culturels :

Bois sacrés : 2, VS : 2, PS : 2, MS : 0, SN : 0, Mare S : 0, TS : 30, T : 5

Autres : mûr de ceinture de Gombougou, Ecluse de Tio, Cimetière Colonial, carrière des travaux forcés, armes traditionnelles de guerre à Tiongoni, 3 canaux d'irrigation à Point A, Barrage de Markala

Fêtes et cérémonies :

La vie festive est riche, elle est ponctuée d'évènements toute l'année : FESMAMA, TON villageois traditionnels, Pêches collectives.

Commerce :

Dans la commune se tiennent 2 marchés hebdomadaires et 3 marchés journaliers

Transport :

Nbre de transporteurs : 51, Nb de véhicules légers recensés : 35, Nb de véhicules lourds recensés : 10

Commerçants :

Agréés : 3, Non agréés : 61, Etalagistes : 80

Denrées commercialisées : riz, mil, sorgho, niébé, fonio, pastèque

Produits importés : carburant, tissu, huile, sucre, farine, sel, lait, igname...

Il existe une organisation sociale :(association de commerçants)

Culture, sport, loisir :

Markala ne possède pas d'infrastructure culturelle digne de ce nom. Le terrain de football de Kirango est vétuste et a besoin d'une restructuration.

Emploi :

Jadis grande cité ouvrière en raison de la présence de l'Office du Niger et des Ateliers Militaires

Centraux, Markala est aujourd'hui confrontée à une très grave crise de l'emploi. La restructuration de l'ON en 1996 s'est traduite par la suppression de la régie d'entretien basée à Markala, entraînant la perte d'environ 400 emplois. La réduction des activités des A.M.C a aussi eu comme conséquence le licenciement de plus de 100 ouvriers. La ville de Markala est donc confrontée depuis à un chômage important, touchant notamment les jeunes, et à des mouvements migratoires saisonniers importants.

I. DIAGNOSTIC A LA SECURITE ALIMENTAIRE

| PILIERS | ATOUTS/POTENTIALITES | CONTRAINTES/PROBLEMES | SOLUTIONS PROPOSEES |
|-----------------------------|---|---|---|
| <p>DISPONIBILITE</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Existence de terres cultivables et de la main d'œuvre -Existence de périmètres maraîchers | <ul style="list-style-type: none"> -Pauvreté des sols -Insuffisance de terres cultivables -Insuffisance de matériels agricoles -Insuffisance de périmètres rizicoles -Insuffisance de périmètres maraîchers -Manque de cases de conservation -Insuffisance de matériels de transformation des produits agricoles -Manque de formation technique de conservation -Insuffisance d'intrants agricoles | <ul style="list-style-type: none"> -Diffusion des innovations techniques -Dotation des UPA non équipées -Aménagement de périmètres rizicoles -Intensification des cultures -Aménagement de périmètres maraîchers -Construction des cases de conservation -Dotation de matériels de transformation des produits agricoles Formation en technique de conservation |
| | <p>Existence du bétail</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance des points d'abreuvement des animaux -Rétrécissement des bourtols -Manque de zones de pâturage Insuffisance de pharmacies vétérinaires - insuffisance d'aliment bétail -insuffisance de parcs de vaccination L'élevage extensif (la qualité) | <ul style="list-style-type: none"> -Surcreusement de mares -Délimitation des espaces pastoraux pour le passage des animaux - Aménagement de zones pastorales -multiplication des pharmacies vétérinaires -création d'un point de vente d'aliment - construction de parcs de vaccination - intensification de l'élevage () |

| | | | |
|--|---|--|--|
| | <p>Pêche Existence de fleuve, canaux d'irrigation et de marres</p> | <ul style="list-style-type: none"> -manque d'étangs et marres aménagées - insuffisance d'équipements modernes de pêche - envahissement du fleuve par les plantes aquatiques -Non maîtrise des techniques de pêche par les pêcheurs | <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'étangs piscicoles et marres - Equipement des pêcheurs -lutte contre l'envahissement par les plates aquatiques - formation des pêcheurs |
| | <p>Hydraulique Population abondante</p> | <ul style="list-style-type: none"> -insuffisance d'eau potable - pompe défectueuse - manque de pièces de recharge - les comités de gestion ne sont pas - | <ul style="list-style-type: none"> - creusement de nouveaux puits et installation de nouvelles pompe -mise en place d'un point de vente -réparation des pompes en pannes - mise en place des comités de gestion |
| | <p>Environnement Existence de certaines espèces comme le Karité, le Balazan, le fleuve, les carrières</p> | <ul style="list-style-type: none"> -la dégradation des berges du fleuve -la cueillette des produits immatures des produits agro forestiers - pas de convention en GRN -manque d'infrastructures d'assainissement | <ul style="list-style-type: none"> - aménagement des berges - interdiction de cueillette des produits immatures - reboisement intensif dans la commune - élaboration d'une convention locale en GRN - mise en place des infrastructures |
| <p>ACCESSIBILITE DES ALIMENTS</p> | <p>Existence de foires hebdomadaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de pistes rurales - Présence de denrées alimentaires - présence de la Route Régionale (RR) 23 | <ul style="list-style-type: none"> -Absence de marchés aménagés - absence de pistes rurales aménagées -faible pouvoir d'achat des populations - insuffisance de troc et autres échanges non monétaires | <ul style="list-style-type: none"> -aménagement des marchés dans la commune - aménagement des pistes rurales. - Développement des échanges non monétaires entre producteurs pour amoindrir les coûts des denrées alimentaires. |
| <p>UTILISATION DES ALIMENTS</p> | <ul style="list-style-type: none"> -abondance de fruits et légumes - présence des ménagères - présence de quelques transformatrices d'aliments | <p>Faible diversification du régime alimentaire</p> | <p>Formation des ménagères en techniques culinaires</p> |

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>STABILITE DES ALIMENTS</p> <p>-</p> | <p>Manque d'infrastructures de conservation et de séchage</p> <p>Existence de banques de céréales</p> | <p>- insuffisance de la production du poisson</p> <p>-Insuffisance de banques de céréales</p> <p>- manque de magasins de stockage dans les villages de la commune</p> <p>- insuffisance des techniques de conservation</p> | <p>- construction d'une chambre froide pour la conservation du poisson</p> <p>-création d'une zone de séchage du poisson</p> <p>- mise en défend des zones plus respect des textes législatifs et réglementaire</p> <p>- construction des magasins de stockage</p> <p>-multiplication des banques de céréales</p> <p>- formation en technique de conservation.</p> |
|---|---|--|--|

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE 2008-2012 :

| Piliers | Solutions proposées | Objectifs généraux | Objectifs spécifiques | Activités | Résultats attendus | indicateurs | Coût | localisation | période | Source de financement % | | |
|----------------------|--|----------------------------------|---|--|--|--|--------------------|---|-----------|-------------------------|------|-----|
| | | | | | | | | | | CT | Etat | PTF |
| disponibilité | Diffusion des innovations techniques | Augmenter la production agricole | Augmenter le rendement des productions céréalières de 48% | Utilisation des pesticides | Les paysans maîtrisent et appliquent les innovations | 85% des paysans ont adopté les innovations techniques | 524800 | Tous les villages | 2008-2012 | 20 | 70 | 5 |
| | | | | Sensibilisation des paysans pour le respect du calendrier agricole | | 80% des producteurs respectent le calendrier agricole | | Tous les villages | | 2008-2012 | 100 | |
| | Formation et organisation des agriculteurs | | | Former et organiser les agriculteurs | | 80% des agriculteurs sont informés formés et sensibilisés sur auoi ? | 600000 | Tous les villages | 2008-2012 | 20 | 80 | |
| | Dotation des UPA non équipés | | | Doter des UPA non équipées | Les UPA disposent des matériels agricoles | 5% des UPA sont équipées | 73500000 | Tous les villages | 2008-2012 | 5 | | 95 |
| | Aménagement des périmètres rizicoles | | | Aménager de périmètre rizicole | Les bas fonds des 3 villages sont aménagés | 30 ha superficies aménagées | 30000000000 | Point A, Thio, nô-wèrè, Yombougou, Binatomobougou | 2008-2012 | 10 | 65 | 25 |

| | | | | | | | | | | | | |
|----------------|---|---------------------------------|---|---|--|---|----------------|---|------------------|------------|-----------|-----------|
| | Aménagement des périmètres maraîchers | | | Aménager de périmètre maraîcher | 10 périmètres maraîchers sont aménagés | Nombre de périmètres aménagés | 7000000 | Kènè, Point A ; Faya, Tlabougou-wèrè, Nio-wèrè, Kongobougou-sikala, Bambougou, Ba, bougoukoro, n Tingidola, Kirango | 2008-2012 | 10 | 10 | 80 |
| | Dotation en matériels de transformation des produits agricole | | | Réaliser une unité de transformation des produits agricoles dans les villages | Certains produits agricoles sont valorisés dans la commune | Chaque village dispose une unité de transformation des produits | 4650000 | Tous les villages | 2008-2012 | 30 | 70 | |
| | Facilitation d'approvisionnement en intrants agricoles et intensifier l'agriculture | | | Facilitation d'approvisionnement en intrants agricoles et intensifier l'agriculture | 7 UPA par village sont testés à l'intensification des cultures | nombre de paysans ayant adopté | 584800 | Tous les villages | 2008-2012 | 20 | | 80 |
| ELEVAGE | | | | | | | | | | | | |
| | Surcreusement des mares | Augmenter la production animale | Améliorer la disponibilité de l'eau d'abreuvement des animaux dans la commune | Sur creuser mares | Les animaux ont facilement accès à l'eau pendant toute l'année | 3 marres sont aménagées pour l'abreuvement des animaux | 24.000000 | Nô-wèrè, Binatombougou, Dougouba | 2008-2012 | 100 | | |
| | aménager des zones de pâturage | | Améliorer l'alimentation des animaux | Aménager des zones de pâturage | Les zones de pâturage existent dans la commune | Chaque village dispose au moins 2 ha aménagés pour le pâturage | 6.200..000 | Tous les villages | 2008-2012 | 60 | | 40 |

| | | | | | | | | | | | | |
|--------------------|--|---|--|---|--|--|----------|---|-----------|-----|----|--|
| | délimitation des passages d'animaux | | Faciliter le passage des animaux | Délimiter les pistes de parcours | Les dégâts des animaux ont diminué lors de leurs passages pour rejoindre les zones de pâturage | 30 pistes de parcours sont dans les normes prévues par la charte pastorale | 450.000 | Tous les villages | 2008-2009 | 100 | | |
| | multiplication des pharmacies vétérinaires et des points de vente d'aliment bétail | | Améliorer la santé animale de 80% | Créer la pharmacie vétérinaire et des points de vente d'aliments bétail | Les produits vétérinaires et l'aliment bétail sont disponibles dans la commune | 3 pharmacies et 3 points de vente existent dans la commune | 56.595 | Markala, Point -A et Dougouba | 2008-2009 | 100 | | |
| | Construction de parcs de vaccination | | | Construire des parcs de vaccination | Les animaux sont facilement vaccinés | 02 parcs de vaccination sont construits | 7000000 | Tlabougou-wèrè et Saraka - Sokala | 2008-2012 | 10 | 90 | |
| | Intensification de l'élevage | | | Introduire de races améliorées dans la commune | La qualité des produits de l'élevage a été améliorée dans la commune | 31'éleveurs disposent des races améliorées | 1550000 | Tous les villages | 2008-2010 | 10 | 90 | |
| HYDRAULIQUE | | | | | | | | | | | | |
| | Creusement et installation de nouveaux puits en nouvelles pompes | Approvisionner des populations en eau potable | Couvrir les 6 villages ne disposant pas de point d'eau potable | Creuser un puits à grand diamètre et installer des forages | Chaque village de la commune dispose d'au moins un point d'eau potable. | un puit à grand diamètre 7 forages sont réalisés | 28000000 | Point A, Kènè, printola, Tilabougou-wèrè----- | 2008-2012 | 20 | 80 | |

| | | | | | | | | | | | |
|---|-------------------------------------|--|--|--|---|---------|---|-----------|-----|----|-----|
| Rendre opérationnel les pompes défectueuses | | Couvrir la commune de point d'eau potable opérationnel | Réparer les pompes en panne | Chaque village de la commune dispose d'au moins un point d'eau | Les deux pompes sont réparées | 150000 | No-Wèrè et Binatomo-bougou | 2008-2009 | 100 | | |
| Création d'un point de vente des pièces de rechange | | Couvrir la commune de point d'eau potable opérationnel | Mise en place d'un point de vente des pièces de rechange | Les pièces de rechange sont disponibles dans la commune | Un magasin de pièces de rechange existe dans la commune | 5000000 | markala | 2009 | | | 100 |
| Mise en place d'un comité de gestion des points d'eau | | | mettre en place des comités de gestion des points d'eau | Assurer une meilleure gestion des points d'eau potable | Nombre de comités de gestion mis en place | 292400 | tous les villages | 2009 | 100 | | |
| PECHE | | | | | | | | | | | |
| Aménagement d'étangs piscicoles et mares | Augmenter la production halieutique | Rendre plus disponible les poissons | Aménager des étangs piscicoles | Un étang piscicole et 2 mares sont aménagés | Nombre d'étang et de mares aménagés | 5400000 | Diamouna, Koké, Gombougou | 2008-2012 | 30 | 70 | |
| Formation des pêcheurs sur des techniques de pêche | | | Former les pêcheurs sur les textes réglementant la pêche au Mali | 10% des pêcheurs sont formés | Nombre de pêcheurs formés | 279900 | Dougouba, Tiongoni, Thio Somonobougou, Niomolé, Bambougou, Sarkala-sokala, Kirango, Point A | 2009 | 30 | | 70 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|---|---|----------------|---------------------------|--|------------|--|--|-----------|
| | | | | | | | | Diamara-Bougou, Tikindola, Bambounikoro , Kombougou | | | | |
| | | | | EVIRONNEMENT | | | | | | | | |
| Aménagement des berges du fleuve Niger | Sauvegarder et protéger les ressources naturelles | Eviter l'effondrement des berges du fleuve du Niger | Aménager les berges | Les berges sont protégées contre les intempéries | 100 m de berge sont aménagés | 50000000 | Kirango et Diamara Bougou | 2008-2012 | | | | |
| Interdiction de la cueillette des produits immature | | Appliquer les mesures de défenses, de restauration de conservation et d'assainissement | Sensibiliser la population sur les textes régissant la cueillette des produits | La cueillette des produits immature est interdite | Nombre de village ayant interdit la cueillette des produits immatures | 292400 | Tous les villages | 2008-2012 | 100 | | | |
| Reboisement intensif dans la commune | | | Reboiser les espaces forestiers dans la commune | La commune dispose des espèces forestières en abondance | 37,5 ha sont reboisés | 6200000 | Tous les villages | 2008-2012 | 50 | | | 50 |
| Elaboration d'une convention locale en matière de gestion des | | | Elaborer une convention locale en Gestion de Ressources Naturelles | Une convention locale est élaborée en Gestion des Ressources Naturelles | Une convention locale est élaborée | 6000000 | Tous les villages | 2008 | | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--------------------|---|--|---|--|--|---|------------------|--------------------------|------------------|-----------------------------------|-----------|-----------|
| | ressources naturelles | | | | | | | | | | | |
| | Mise en place d'infrastructures sanitaires | | | Réaliser des toilettes modernes au niveau des ménages | Les déchets sont mieux gérés par les ménages | 15% des ménages disposent d'infrastructures sanitaires | 10000000 | Tous les villages | 2008-2012 | | | |
| ACCES | Aménager des pistes rurales | Approvisionner correctement et régulièrement les populations en denrées alimentaires | Organiser les filières de production, de commercialisation et d'échange | Aménager les pistes rurales | les villages de la commune sont reliés au chef lieu de la commune par une piste praticable en toute saison | 57 KM de pistes saisonnières sont aménagées | 175000000 | Tous les villages | 2008-2012 | 40 dont 20 pour le village | | 60 |
| | Construction de marchés aménagés dans la commune | | | Aménager les marchés (construire des hangars et magasins) | Les marchés hebdomadaires sont valorisés | 2 marchés seront aménagés | 150000000 | Markala et Dougouba | 2008-2012 | 20 | 80 | |
| UTILISATION | Formation des ménagères en techniques culinaire | Assurer une alimentation rationnelle | Former les femmes sur les connaissances nutritionnelles et alimentaires | formation des ménagères sur les techniques culinaires | 20% des femmes ménagères sont formés | Nombre de ménagères formées | 3100000 | Tous les villages | 2008-2012 | 40 | | 60 |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---|--|---|--|--|---|-----------------|---|------------------|-----------|-----------|-----------|
| | Construction d'une chambre froide pour la conservation des poissons et d'une zone de séchage du poisson | Sécuriser la production halieutique | Rendre plus disponible les poissons de façon pérenne | Construire de chambres froide et de création d'une zone de séchage | Une chambre froide est construite et une zone de séchage de poisson est créée à markala | Au moins une chambre froide est construite et une zone de séchage de poisson est créée | 35000000 | Markala | 2008-2012 | 25 | 75 | |
| | Mise en défend des zones de poisson et respect des textes législatif et réglementaire | Formation en technique de conservation | | Mise en défend des zone de poisson et respecter des textes législatif et réglementaire | Tous les villages de pêche ont fait des mises en défend et respecté les textes législatif et réglementaire | Nombre de village ayant mis en défens les zones de poisson et respecté les textes législatif et réglementaire | 114000 | Dougouba, Tiongoni, Thio Somono-bougou, Niomolé, Bambougou, Sarkala-sokala, Kirango, Point A Diamara- | 2008-2012 | 100 | | |
| | Construction des magasins de stockages | | promouvoir les banques de céréales et les magasins de stockages | Construction de banques de céréales et de magasins de stockages | 7 magasins sont construits dans 7 villages | Nombre de magasins de stockage construits | 25000000 | Dougouba, kokê, Thien marka, Sarkala-sokala, Bambougou | 2008-2012 | 50 | | 50 |
| | Multiplication de des banques céréales | | | Multiplication de des banques céréales | 5 banques de céréales sont construites | Nombre de banque de céréales construites | 13000000 | Markala, Dougouba, kokê, Sarkala-sokala, Bambougou | 2008-2010 | 20 | 80 | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|---|---|-----------------------------|--------------------|----------|-------------|------------|-----------|--|
| | Construction de cases de conservation | | | Construire des cases de conservation des produits agricoles | 1 case de conservation des produits maraîchers est construite | Nombre de cases construites | 1500000 | Diamouna | 2008 | 30 | 70 | |
| | Formation en technique de conservation | | | Formation en technique de conservation | les maraîchers sont formés en technique de conservation | 100% de producteurs formés | 72200 | Diamouna | 2008 | 100 | | |
| | | | | | | | 30703827095 | | | | | |